



## Impossibilité de concrétiser un achat automobile

Par **nadine roux**, le **28/03/2010** à **10:15**

Bonjour,

j'ai versé une avance de 3.000 € pour l'achat d'un véhicule d'occasion. Chèque encaissé par le vendeur. Malheureusement, ce dernier c'est tué avec cette auto qui a été détruite dans l'accident. Comment dois-je procéder pour récupérer cet argent étant donné que cette vente ne peut plus avoir lieu ?